



Termes de références

I. Information sur la position

Intitulé du Poste : Consultant(e) National(e) National (e) en Renforcement de Capacité et Intégration de l'Adaptation dans les plans et politiques de développement.

Nombre de Poste : 1

Niveau du (des) Poste (s) ou Prestation : Local

Nature de la consultation (Support/ Substance) : Substance

Type de contrat : IC

Type d'affectation (home based ou sur site) : à domicile et terrain

Lieu d'affectation : Conakry avec des possibilités de déplacement

Durée de la mission : 150 jours ouvrables

Date estimative de démarrage de la mission : immédiate

II. Contexte et Objectif

La Guinée est fortement exposée aux intempéries et aux impacts des changements climatiques. D'après le rapport du Centre National de Gestion des Catastrophes et Urgences Environnementales (CNGCUE) de Guinée, de 2001 à 2017, les inondations ont affecté, 181.921 personnes, provoqué 20 décès, 200 blessés, 18703 déplacés, 4969 habitations détruites, 4426,05 ha de cultures affectés, etc. , les évènements extrêmes se multiplient : forte hausse de température (avec près de 45°C à l'ombre à Koundara en 2018 et une moyenne de +0.25°C par normale), une baisse généralisée de la pluviométrie dans l'ensemble de la Guinée (plus de 40% attendue en 2100), des gelées de températures (Mali en 2014 et 2017). La Guinée occupe le 5ème rang mondial au point de vue nombre de jours d'orage par an avec une moyenne de 128 jours. Dans la plupart des préfectures de la partie nord de la Guinée, la sécheresse a affecté la disponibilité des ressources en eau et les activités agropastorales.

Tous ces impacts ont rendu difficile la gestion des secteurs de production qui dépendent des ressources naturelles, tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, les ressources minières et forestières. Ils ont également aggravé la difficulté dans la planification de la sécurité alimentaire, les épidémies, la gestion des ressources en eau et en particulier l'exploitation de barrages hydroélectriques. Les cours d'eau qui pourraient soutenir l'agriculture irriguée présentent une forte vulnérabilité au changement climatique et à la variabilité du climat.

Ainsi, Les risques de catastrophes climatiques telles que l'intensité et la fréquence accrues des sécheresses, des inondations, des orages et des érosions côtières induites par l'élévation du niveau de la mer sont des obstacles réels pour la réalisation des objectifs du PNDES et les objectifs ultimes de la Guinée Vision 2040. Pour y faire face et renforcer la capacité du pays à planifier l'adaptation à de tels impacts / événements préjudiciables, ce projet permettra de renforcer les systèmes d'alerte précoce existants (SAP) et améliorera la collecte et la transmission d'information sur le climat (IC). Un Système d'Alerte Précoce efficace et fiable et la production de l'information climatique fiable sont indispensables au développement de ce pays. Toutefois l'infrastructure obsolète, les technologies, les équipements et les ressources humaines insuffisants et inadaptés au niveau de la Direction Nationale de la Météorologie (DNM), à la Direction National Hydrologique (DNH) et au Centre National de Gestion des Catastrophes et Urgences Environnementales constituent une barrière à la mise en œuvre efficace de ce système d'alerte.

Par ailleurs, la Guinée n'est pas encore outillée pour faire face aux évènements extrêmes conséquence du réchauffement climatique, notamment en matière de prévision d'alerte et d'adaptation au changement climatique. Sans ce système d'alerte précoce, l'économie nationale guinéenne, basée sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et les mines sera fortement éprouvée.

Le but du projet est de soutenir l'objectif global d'accroître la résilience des populations les plus vulnérables en leur donnant les connaissances sur les prévisions météorologiques et des scénarii climatiques qui leur permettraient de prendre des mesures préventives contre ces éventuels impacts.

Ce projet, financé par le Fonds pour les Pays les Moins Avancés (FPMA) du FEM, va répondre à ces besoins. Il est structuré en deux composantes : (i) transfert de technologie pour le suivi de l'infrastructure climatique et environnementale et (ii) intégration de l'information et des produits climatiques d'alertes précoces et d'adaptation dans les plans de développement. Chacune de ces composantes comporte d'importantes activités de formation de l'ensemble des acteurs pour l'utilisation et le maintien des équipements ainsi que l'exploitation, la gestion, la dissémination et la capitalisation des données.

C'est dans le cadre que le PNUD recrute un/une Consultant(e) National(e) en Renforcement de capacités et intégration de l'adaptation dans les plans et politiques de développement pour appuyer la mise en œuvre des activités du projet.

III. Résultats attendus

Dans le cadre de ce mandat, les principaux résultats attendus sont :

1. Le plan d'action de formation du personnel de la DNM et de la DNH est mis en œuvre
2. Un état des lieux des besoins en formation du Service National de Gestion des Catastrophes est réalisé et un plan d'actions est adopté et mis en œuvre;
3. Des outils d'intégration des aspects changements climatiques et de risques de catastrophes dans les plans et politiques de développement sont disponibles ;
4. La mobilisation de l'expertise nationale et/ou internationale pour la mise en œuvre de la composante renforcement de capacités du projet SIC-AP est assurée ;
5. Les parties prenantes sont mobilisées et les activités planifiées sont exécutées.

IV. Fonctions/responsabilités/Tâches

Sous la responsabilité directe du Coordonnateur National du Projet et en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, le consultant national sera responsable des tâches ci-après :

A cet égard, il doit mener les activités suivantes :

- Actualiser les besoins en formation en prenant en compte les préoccupations de toutes les parties prenantes (DNM, DNH, SNGCUE, etc.),
- Elaborer les TDR pour la mobilisation de l'expertise nationale et/ou internationale nécessaire à l'élaboration des modules et des outils de formation ainsi que la mise en œuvre des sessions de renforcement des capacités pour les différentes thématiques en relation avec les cibles définies dans le document de projet,
- Planifier, organiser et appuyer la mise en œuvre des sessions de formation des différentes parties prenantes,
- Rédiger les rapports des sessions de formation,
- Assurer le Suivi et l'évaluation des impacts des actions de renforcement des capacités d'intervention ;
- Appuyer l'organisation des fora dans les communes cibles avec la participation effective de toutes les parties prenantes et s'assurer de la prise en compte effective des actions d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses causes ;
- Appuyer l'élaboration des rapports mandataires du projet (Trimestriels, annuels, PIR, ...)
- Appuyer la mobilisation de toutes les parties prenantes à la mise en œuvre du projet SIC-AP ;
- Appuyer le développement des projets du portefeuille environnement ;
- Appuyer le contrôle qualité des rapports élaborés par les prestataires du Programme Environnement ;
- Effectuer toute autre tâche jugée utile en lien avec les activités du Programme Environnement.

V. Livrables

Livrables 1 : La Note Méthodologique assortie d'un plan de travail et d'un chronogramme détaillé ;

Livrables 2 : Un état des lieux des besoins en formation de toutes les parties prenantes du système d'informations climatiques et d'alerte précoce ;

Livrable 3 : Un rapport sur la mobilisation de l'expertise nationale et/ou internationale (i) pour l'élaboration des modules et des outils de formation ainsi qu'un planning de mise en œuvre des sessions de formation et (ii) à la préparation des outils d'intégration du changement climatique en collaboration avec les services techniques appropriés

Livrable 4 : Un rapport d'étape de la mise en œuvre des sessions de formation des différentes parties prenantes et de d'intégration du changement climatique dans les PDL et les politiques (eau, environnement, santé, ...) ;

Livrable 5 : Un rapport final sur la mise en œuvre des sessions de formation des différentes parties prenantes et des outils d'intégration du changement climatique.

VI. Durée de la mission et Chronogramme

La durée de la mission est de 150 jours ouvrables étalés sur 12 mois, elle démarre le 20 Avril 2021 et prendra fin plus tard 31 décembre 2021.

VII. Compétences fonctionnelles

Les principales aptitudes, compétences exigées se résument comme suit :

- Leadership et aptitude à entreprendre
- Grandes compétences techniques dans le domaine de gestion de projets d'adaptation
- Capacités avérées à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités
- Grande capacité à coordonner et à travailler en équipe, y compris dans les environnements complexes
- Bonne aptitude à communiquer
- Connaissances des procédures du système des Nations Unies
- Sensible au contexte du projet et aux aspects liés au genre.

VIII. Qualifications requises

| | |
|------------------|--|
| Education | Être titulaire d'un Diplôme Universitaire ou Equivalent (Bac +4) en Météorologie, sciences physiques, développement rural, en gestion des ressources naturelles, en économie ou des domaines similaires. |
| Expérience | <ul style="list-style-type: none"> • Minimum de 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du changement climatique, de l'environnement, de la conservation de la biodiversité, de la gestion des ressources naturelles et des écosystèmes ; • Expérience en matière de renforcement de capacités dans le domaine des changements climatiques et particulièrement la formation des adultes • Bonne connaissance de l'administration guinéenne ; • Capacité avérée en analyse et rédaction de rapports. |
| Langues requises | Maîtrise du français (oral et écrit), la maîtrise de l'anglais serait un atout |

IX. Les critères d'évaluation

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

| Critères d'évaluation | Points |
|--|------------|
| Qualifications académiques | 20 |
| Expériences dans le domaine recherché | 45 |
| Approche méthodologique et Planning de mise en œuvre | 35 |
| Total note technique | 100 |

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les propositions financières seront examinées et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au consultant ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%).

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disant) / Offre financière de A] x 30.

| X. Jalons de paiement | | |
|---|------------------|-------------|
| Livrables | Délai | % |
| Livrables 1 : Note Méthodologique assortie d'un plan de travail et d'un chronogramme détaillé | 05 | 15 |
| Livrables 2 : Un état des lieux des besoins en formation de toutes les parties prenantes du système d'informations climatiques et d'alerte précoce | 35 | 20 |
| Livrables 3 : Un rapport sur la mobilisation de l'expertise nationale et/ou internationale (i) pour l'élaboration des modules et des outils de formation ainsi qu'un planning de mise en œuvre des sessions de formation et (ii) à la préparation des outils d'intégration du changement climatique en collaboration avec les services techniques appropriés | 35 | 20 |
| Livrables 4 : Une revue à mi-parcours de la mise en œuvre des sessions de formation des différentes parties prenantes et des outils d'intégration du changement climatique | 30 | 20 |
| Livrable 5 : Un rapport final sur la mise en œuvre des sessions de formation des différentes parties prenantes et des outils d'intégration du changement climatique | 20 | 15 |
| Livrable 6 : Un rapport sur l'évaluation des impacts des sessions de formation | 25 | 10 |
| TOTAL | 150 jours | 100% |
| XI. Soumission | | |
| Le (la) candidat(e) intéressé(e) doit soumettre un dossier comprenant une offre technique et financière : | | |
| La proposition technique doit contenir : | | |

- Une lettre de candidature exprimant l'intérêt du/de la consultant(e) et ses capacités à réaliser cette mission ;
- Une brève description de la méthodologie de travail envisagée pour exécuter cette mission selon les TDR (proposition technique), ainsi que le chronogramme détaillé des activités et les résultats attendus à chaque phase du processus ;
- Un CV détaillé du candidat, indiquant les expériences dans le domaine, ainsi que les copies des diplômes.
- Les références de missions similaires effectuées par le/la candidat(e).

La proposition financière conformément au tableau ci-dessous :

| No | Rubriques | Quantité | Prix unitaire | Coût total |
|----|--|----------|---------------|------------|
| 1 | Honoraires | | | |
| 2 | Indemnités journalières (si applicable) | | | |
| 3 | Logistique (si applicable) | | | |
| 4 | Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable) | | | |
| 5 | Total | | | |

N.B. Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur les [Conditions Générales des Contrats Individuels \(annexe 2\)](#).

Annexe 1 - Terme de Références de la mission (voir plus haut)

Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels



Conditions générales
des contrats prestata

Annexe 3- Tableau des coûts : voir le modèle



Tableau des
Coûts.docx

Annexe 4 – P11 (SC & IC)



P11 modified for SCs
and SSAs-Draft.doc



modèle de
contrat.doc

Annexe 5- Type de contrat